

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTERETS LOCAUX
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE DE SAINT-GERMAIN, NANTERRE
Les Annonces doivent parvenir au plus tard le Samedi matin au bureau du Journal | Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ
Un an..... 3 fr.
donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces
PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne 1^{re} page 1 fr., 2^e page 0 fr. 75, 3^e page 0 fr. 50 — Annonces, 4^e page 0 fr. 25

L'ILE FLEURIE
à 10 minutes de la Gare de Nanterre
en face le Boulevard de la Seine, entre le Pont de Chatou et le Pont de Bezons

Ernest LEMAIRE
RESTAURATEUR

Spécialité de MATELOTES & FRITURES

BONNE CAVE — CAFÉS — BIÈRES — JEUX DIVERS
Chambres Meublées — Grand Salon de Sociétés — Piano

BAL TOUS LES DIMANCHES (APRÈS-MIDI)
Pêche et Baignades; Leçons de Natation
CHASSE sur L'EAU toute l'Année

Ce lieu de rendez-vous est un des plus agréables des Environs de Paris, car sans quitter l'île on peut chasser, pêcher, canoter, ou se baigner et de plus faire un excellent repas.

CONSTRUCTION, REPARATIONS & LOCATION DE CANOTS
GARAGE ET GARDE DE BATEAUX
Vélodrome — Garage de Bicyclettes — Pompes à Pneumatiques

NOTA. — APPELER LE PASSEUR

Grand Magasin de Chaussures
56, Rue du Chemin-de-Fer, 56

Ancienne Maison FROMONT
MAUMONT, Succ^r
Chaussures de fatigue et de luxe
Spécialité
pour Dames, Fillettes et Enfants
Tous les articles se recommandent par la qualité, le soin de la confection et leurs prix modérés.

NOUVEAU CABINET DE Chirurgie Dentaire
6, RUE DE MAUREPAS
— RUEIL —
EN FACE LE BUREAU DE POSTE
Les Mardi et Vendredi de 9 heures à 6 heures

M. FRAENKEL donne à toute personne qui veut bien s'adresser à lui une Consultation absolument gratuite pour tout ce qui concerne la Bouche.

Sees Prix sont très Modérés

MAISON A PARIS
38, Chaussée d'Antin, 38
Quartier de l'Opéra

HORLOGERIE BIJOUTERIE ORFÈVRE
A LA CONFIANCE
4, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, RUEIL

Ancienne Maison LEHUELE
E. DESLANDES
SUCCESEUR

Horloger de la Ville et de la Cie des Tramways de Paris à St-Germain

Remontage de Pendules A L'ANNÉE
Réparations en tous genres

Fantaisie riche
Articles de Fumeurs
Bijouterie religieuse
Bijouterie doublé or

PENDES EN TOUS GENRES

COUSSINS pour Couturiers de Mariées
MONTRES or, argent, nickel, simples et compliquées
Seul Dépositaire de la Montre « OMEGA » qui a eu le plus grand Prix à l'Exposition de 1900

Petite et grosse Orfèvrerie argent Orfèvrerie métal blanc Orfèvrerie nickel pur Seul Dépositaire pour la Cousture
Toutes marques aux prix des tarifs

ACHAT D'OR & D'ARGENT

OPTIQUE Lunettes et Lunettes or, argent, nickel et acier (exécution rapide des ordonnances d'occulistes). — Jumelles, Thermomètres, Baromètres, Péc-Liquides, Réparations de Lunettes et Optique.
MIROITERIE Glaces riches de tous Styles, Glaces fantaisie pour Cadeaux de Mariages, Réparations de Glaces.
HORLOGERIE de France-Comté et d'Allemagne, Cartels, Régulateurs et Coucoux chantants en bois sculpté.

Inscriptions sur Calicots & STORES

Lettres en Cristal et Zinc doré

Décor, Filage
Attributs

DORURE
Encadrements

ENSEIGNES

L. SCALIER
24, Rue de Marly, 24, RUEIL (S. & O.)
Ne pas confondre de Numéros
Bien faire et laisser dire

Vins de Propriétaire

ROUGE 8°
NATUREL, la pièce de 220 litres, lit perç 48 fr.
BLANC SEC 8°
NATUREL, la pièce de 220 litres, lit perç 58 fr.

Rendus gare acheteur. Congé et Port payés. (Ech^o 0,60). Paiement à volonté, soit 3, 4, 5 mois ou c^o remb 5 o/o Escompte.
S'adresser au Régisseur du Domaine du Pontil, à Aubais (Gard).

Grande Vacherie Normande
POUPARD
19, Rue Saint-Germain, 19
NANTERRE
Lait garanti pur
TAUREAU POUR LA MONTE

Achille CAT
GEOMETRE
Expert près le Tribunal civil de la Seine
Vente et acquisitions de terrains et maisons, gérance de propriétés (expropriations), recherches cadastrales et états parcellaires.
Lévy de plans, nivellement, projets de canalisation d'égouts, routes, chemins de fer, tramways, etc.
30, rue du Chemin-de-Fer
NANTERRE

USINE A GAZ DE RUEIL

Vente à l'Usine **PRIX DU COKE** rendu en Cave

Coke N° 0	1 85	1 95	Livraison à domicile
N° 1	1 85	1 95	dans les 24 heures
gros criblé	1 75	1 85	de la commande
Grésillon	1 05	1 15	

Par 50 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 0,05
Par 100 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 0,10

MÉFIEZ-VOUS des EAUX dites de TABLE
Les Eaux minérales sont toutes appropriées à certaines maladies
La SEULE EAU qui convienne à tous, c'est
L'EAU DE SOURCE DE LIANCOURT
L'EAU de LIANCOURT a été choisie, après analyse, pour le service de table de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice de Russie pendant leur séjour à Paris.
EN VENTE PARTOUT
ENTREPOT : 39, Rue Rouget-de-l'Isle, SURESNES
Téléphone : EAU DE LIANCOURT-SURESNES
Imp. E. HUBY, 33, r. Maurepas, Rueil. et 36, r. St-Germain, Nanterre

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE
MAISON FONDÉE EN 1869

EDMOND HUBY
36, Rue de St-Germain, 36 — NANTERRE (Seine)

BILLETTS DE DÉCÈS EN 40 MINUTES
SPÉCIALITÉ D'AFFICHES ET DE TRAVAUX POUR LA PUBLICITÉ ET LE COMMERCE
Travaux de Luxe Noir et Couleurs
PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS

PAPETERIE — ARTICLES DE BUREAUX
Couronnes mortuaires en Perles vendues à des prix défiant toute concurrence

A LA COMPAGNIE DE L'OUEST.

Depuis le 1^{er} avril, le service de la ligne de Saint-Germain est amélioré. Certains trains particulièrement chargés sont doublés à bref intervalle par un autre train et leur vitesse accélérée.

A l'heure du déjeuner, notamment, les voyageurs de cette ligne ont dorénavant à leur disposition, en plus des trains omnibus actuels, les trains semi-directs suivants : à l'aller, un train partant de Paris à 11 h. 20 du matin desservant Chatou, Le Vésinet, Le Pecq et arrivant à Saint-Germain à 11 h. 52; un train partant de Paris à 11 h. 30 du matin desservant Nanterre, Rueil et arrivant à Saint-Germain à midi 5. Au retour, un train desservant Le Pecq, Le Vésinet et Chatou partant de Saint-Germain à 1 h. 13 du soir pour arriver à Paris à 1 h. 48; un train desservant Rueil et Nanterre partant de Saint-Germain à 1 h. 29 de l'après-midi et arrivant à Paris à 2 heures.

satisfaction aux nombreux voyageurs de la ligne de Paris à Saint-Germain. On aurait, en effet, désiré obtenir plus de rapidité dans la marche des trains. Reste toujours la question très importante de la propriété des compartiments ainsi que de leur éclairage.

Nous voulons espérer que la Compagnie de l'Ouest profitera du nouveau service pour ne plus mériter de reproche sur ces deux points dont l'importance n'est pas moindre.

lentes prescriptions soient appliquées; ils retiendront ainsi à la caserne les jeunes soldats qui, pour se distraire n'importe comment, se laissent parfois aller à écouter les conseils pernicieux des propagandistes cléricaux et à fréquenter les cercles catholiques — comme à Saint-Germain, ajoutons-nous.

Or, des incidents récents — celui de Versailles, par exemple — ont démontré que ceux qui ont l'honneur de servir la Patrie doivent se garder rigoureusement de fréquenter des établissements où, sous le couvert du patriotisme, on enseigne la haine, on pousse au mépris des instituteurs démocratiques de la République.

répétés, ce mot est pris ici dans un sens général.

Il est évident que si, dans la famille, on ne parvient pas à équilibrer les dépenses et les recettes, on ne parvient pas, à plus forte raison, à faire des économies. Il ne faut, par conséquent, pas confondre l'expression « faire de l'économie domestique » avec cette autre « faire des économies ». La première représente la règle suivant laquelle on administre ses biens dans la famille; la seconde représente « l'en plus » des besoins, c'est-à-dire un capital.

L'économie politique, elle, s'applique aux nationalités. C'est le plus beau gâchis dans lequel les législateurs fassent patrauger les nationaux de tous les pays. Les nationalités étant composées d'un certain nombre de familles qui vivent sous la même règle, on comprend qu'il leur faille, comme à ces dernières, une règle pour administrer les richesses matérielles.

Nous disons « une règle » à tort, car elles en ont cent, elles en ont mille, elles en ont autant qu'il y a de législateurs, chacun d'eux, à défaut de règle unique, ayant son opinion personnelle qu'il cherche à faire prévaloir. Or, nous savons que dans le domaine des opinions, il n'y a que des sottises à commettre.

C'est le moment de rappeler cette boutade d'Aurélien Scholl : « Un Etat a besoin d'argent; il en demande à ses concitoyens en leur promettant un certain intérêt; puis, quand il a leur argent, il leur dit : Maintenant, je vais mettre des impôts pour vous payer vos intérêts. »

Il résulte de ce fait, ainsi que nous l'avons déjà dit, que le prolétaire qui n'a rien prêté, parce qu'il n'avait rien, paie quand même, sous forme d'impôt, une part d'intérêt à ceux qui ont prêté leurs capitaux à l'Etat. Comme morale, cela laisse à désirer; comme logique, c'est tout uniment absurde.

Il n'en est pas de même de l'économie sociale, qui est l'organisation des richesses, selon la raison, selon l'équité.

A la vérité, elle n'a pas encore fonctionné; mais quand les nationalités auront disparu, et elles disparaîtront, parce que si elles continuaient d'exister, le monde entrerait plus profondément de jour en jour dans l'anarchie, la souveraineté de la raison, méthodiquement reconnue et démontrée, comme dit Proudhon, sera évidemment unique, comme la vérité.

INFORMATIONS

Les salles de récréations dans les casernes

Le ministre de la guerre a adressé aux généraux commandant les corps d'armée la circulaire suivante :

Paris, le 25 mars 1903.

Mon cher général,

Par ma circulaire du 19 avril 1902 (R. O. P. S. n° 14, page 513), j'ai appelé votre attention sur l'utilité qu'il y aurait à généraliser dans les casernes, l'organisation de salles de récréation et de lecture pour les soldats.

Les rapports qui m'ont été fournis à ce sujet ont montré les excellents résultats obtenus.

Pour assurer la fréquentation de ces lieux de réunion, les corps ont recherché les moyens d'en rendre le séjour aussi attrayant que possible. Certains régiments ne pouvant obtenir un résultat satisfaisant avec leurs seules ressources se sont adressés à différentes sociétés civiles, telles que :

1° La Société nationale des conférences populaires, 13, place de la Bourse, à Paris, qui prête gratuitement des phonographes et des appareils à projections, sur demande adressée à son secrétaire, M. Maxime Guérin-Catelain, capitaine de réserve au 8^e dragons.

2° L'œuvre des jeux du Soldat (M. Jules Louvet, président fondateur, 4, rue Halévy, à Paris), qui procure gratuitement des collections de jeux d'hiver et de batteries, qui lui en font la demande. Cette œuvre a déjà fourni 1,600 collections de jeux d'hiver (dames, loto, dominos), et 700 collections de jeux d'été (boute, quilles, football).

3° La Ligue française de l'Enseignement, 14, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Paris, qui procure aux corps des livres et des tableaux muraux pour le développement de l'instruction populaire.

4° La Société Franklin pour la propagation des bibliothèques populaires et militaires (1, rue Christine, à Paris).

D'autres Sociétés, ou même de simples particuliers, ont répondu avec empressement à l'appel fait à leur concours par des officiers dévoués qui se sont adonnés à la tâche de procurer aux soldats, dans la caserne même, un refuge contre le désœuvrement et l'ennui, un milieu moralisateur.

Des conférences faites sur des sujets historiques par des officiers, sur des questions agricoles par des professeurs d'agriculture, sur les soins à donner aux animaux par des vétérinaires, ont été très appréciées et assiduellement suivies par la troupe.

Enfin, dans quelques régiments, on a organisé des représentations théâtrales et au mois de novembre dernier des fêtes de bienvenue pour les jeunes soldats.

Le devoir de l'encourager, par tous les moyens en votre pouvoir, les initiatives de ce genre, l'en attendons les meilleurs résultats pour le bien-être physique et moral du soldat.

Général ANDRÉ.

Le président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des cultes, E. COMBES.

Il reste à souhaiter que cette circulaire produise son effet.

VARIÉTÉ

ECONOMIE POLITIQUE & ECONOMIE SOCIALE

Economie politique... économie sociale... c'est blancbonnet et bonnet blanc, dit le vulgaire. Erreur, répondent les socialistes rationnels, il y a entre ces deux expressions une énorme différence.

Expliquons d'abord ce que c'est que l'économie. En général, c'est la façon d'administrer les richesses matérielles. Il peut paraître paradoxal d'appliquer le mot richesses à la famille, quand il s'agit d'économie domestique, nos ménagères étant le plus souvent très embarrassées de joindre les deux bouts. Mais, nous le

répéterais, ce mot est pris ici dans un sens général.

Il est évident que si, dans la famille, on ne parvient pas à équilibrer les dépenses et les recettes, on ne parvient pas, à plus forte raison, à faire des économies. Il ne faut, par conséquent, pas confondre l'expression « faire de l'économie domestique » avec cette autre « faire des économies ». La première représente la règle suivant laquelle on administre ses biens dans la famille; la seconde représente « l'en plus » des besoins, c'est-à-dire un capital.

L'économie politique, elle, s'applique aux nationalités. C'est le plus beau gâchis dans lequel les législateurs fassent patrauger les nationaux de tous les pays. Les nationalités étant composées d'un certain nombre de familles qui vivent sous la même règle, on comprend qu'il leur faille, comme à ces dernières, une règle pour administrer les richesses matérielles.

Nous disons « une règle » à tort, car elles en ont cent, elles en ont mille, elles en ont autant qu'il y a de législateurs, chacun d'eux, à défaut de règle unique, ayant son opinion personnelle qu'il cherche à faire prévaloir. Or, nous savons que dans le domaine des opinions, il n'y a que des sottises à commettre.

C'est le moment de rappeler cette boutade d'Aurélien Scholl : « Un Etat a besoin d'argent; il en demande à ses concitoyens en leur promettant un certain intérêt; puis, quand il a leur argent, il leur dit : Maintenant, je vais mettre des impôts pour vous payer vos intérêts. »

Il résulte de ce fait, ainsi que nous l'avons déjà dit, que le prolétaire qui n'a rien prêté, parce qu'il n'avait rien, paie quand même, sous forme d'impôt, une part d'intérêt à ceux qui ont prêté leurs capitaux à l'Etat. Comme morale, cela laisse à désirer; comme logique, c'est tout uniment absurde.

Il n'en est pas de même de l'économie sociale, qui est l'organisation des richesses, selon la raison, selon l'équité.

A la vérité, elle n'a pas encore fonctionné; mais quand les nationalités auront disparu, et elles disparaîtront, parce que si elles continuaient d'exister, le monde entrerait plus profondément de jour en jour dans l'anarchie, la souveraineté de la raison, méthodiquement reconnue et démontrée, comme dit Proudhon, sera évidemment unique, comme la vérité.

Les différences caractéristiques existant entre l'économie politique et l'économie sociale sont les suivantes :

Tandis que la première est l'organisation des richesses selon la raison; tandis que la seconde s'efforce de justifier ce qui est, la seconde s'occupe de ce qui doit être et indique, parmi tous les faits possibles, ceux qui sont conformes à la justice absolue.

Que ceux qui veulent la preuve que les économistes politiques s'efforcent de justifier ce qui est, écoutent ce que dit J.-B. Say, le prince des économistes :

« En économie politique, il ne s'agit pas d'apprendre ce qui devrait être, mais ce qui est, de constater un fait, d'en assigner les causes et d'en montrer les conséquences. »

Joie façon de procéder, ne trouvez-vous pas ?

Ainsi, l'économiste sait qu'il y a des gens qui meurent de besoin. Que fait-il ? Il constate le fait, en assigne la cause suivant sa jugeotte, en montre les conséquences, s'en lave les mains, et va ensuite déjeuner au champagne.

Si ceux qui souffrent s'en remettent aux soins de messieurs les économistes pour changer de condition, c'est qu'ils ont une dose de naïveté, que je ne me charge pas de dissiper.

Ce qui explique le gâchis au milieu duquel nous vivons, c'est qu'il y a autant d'économies politiques qu'il y a de nations, aucune identité ne pouvant exister entre l'économie politique d'une société nobiliaire et celle d'une société bourgeoise, ni entre une nation industrielle et une nation agricole.

Tant que l'économie sociale recherche seulement ce qui doit exister pour le bonheur de tous, elle est simplement l'aspiration vers le remède social. Mais une fois que le socialisme a trouvé quelles sont les conditions indispensables au bonheur de tous, elle est l'application de la justice absolue.

L'économie politique ne date pas d'hier, comme on pourrait le croire; elle a été mise en pratique dès l'origine des sociétés, la richesse ayant toujours été organisée suivant la force. Seulement, depuis l'apparition de la presse, c'est-à-dire depuis le moment où les peuples ont commencé à discuter avec le pouvoir, messieurs les économistes ont multiplié leurs écrits sur la matière, afin de lui donner une consistance et de faire croire aux naïfs que l'économie politique constitue bel et bien une science. Ils ont perdu leur temps et leur jeunesse.

Avant l'examen, la révélation expliquait tout; aussi les malheureux enduraient-ils leurs maux avec résignation dans l'espoir d'une récompense future. Il y avait ordre.

Mais le jour où l'on s'est pris à examiner toutes ces calembredaines, la révélation n'a plus rien prouvé; les malheureux ne se sont pas résignés à leur sort; ils ont demandé qu'on leur démontrât la justice du fait existant, ce qu'on n'a pu faire, et ils sont alors devenus des révolutionnaires.

C'était à prévoir. C'est pourquoi nous ne comprenons pas que messieurs les économistes, gens graves s'il en fut, ayant tout intérêt à maintenir l'ordre, ne se soient pas avisés, plutôt que de recourir à des subterfuges, de dire la vérité.

Ils avaient simplement à expliquer comment ce qui a existé jusqu'à un certain moment a été juste comme étant conformes aux nécessités sociales de l'époque; il ne l'ont même pas essayé.

Tirons cette conclusion: quand les théories économiques, anarchiques par essence, auront été poussées au point de démontrer à tout le monde que l'économie politique est incapable de conserver l'ordre, la société cherchera alors et trouvera sûrement ce qui doit contribuer au bonheur de tous.

Avec la mise en pratique de l'économie sociale, l'ordre sera imperturbable.

G. POTRON.

Dames Françaises

L'assemblée générale des Dames françaises, comité de Nanterre, aura lieu le dimanche 16 avril, à la salle de la Mairie. Compte rendu financier, allocation, concert qui sera annoncé par voie d'affiche.

SUCCÈS

CERCLE D'ARMES DE NANTERRE

C'est avec un bien vif plaisir que nous relevons, parmi les vainqueurs des grands championnats qui viennent de se disputer à Paris, le nom de notre sympathique camarade Bonnehère, membre du Cercle d'armes de Nanterre.

Nous avons suivi, avec tous les amis des sports, ces belles luttes et nous avons vu voir dans la finale du championnat de canne (professeurs) notre ami triompher, après un bel assaut, par 11 touches contre 8, battant ainsi son redoutable adversaire, M. Briart, de 3 touches.

Champion de France! Mon cher Bonnehère, c'est la suprême récompense que méritaient le courage infatigable avec lequel depuis vingt ans tu travailles sans relâche et aussi ta bonne camaraderie et ta loyauté dans le combat.

Tous tes camarades du cercle sont heureux de ton succès.

LA NANTERRIENNE

Société de gymnastique, de tir et d'exercices militaires

Assemblée générale du Lundi 23 mars 1903

La Société s'est réunie, dans la salle de la mairie, en assemblée générale sous la présidence de M. Bizot, son président. La séance est ouverte à 9 heures. M. Picque, moniteur-chef, fait l'appel nominal: 51 membres sont présents; MM. Mothé, Hébert, Villette et Etienne se sont fait excuser.

M. Rancy, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de l'assemblée générale dernière, qui est adopté à l'unanimité. M. Marchand, trésorier, donne connaissance de son rapport financier, dont les résultats sont les suivants: les recettes se sont élevées à 1.953 fr. 70; les dépenses à 1.135 fr. 70, soit un excédent en caisse de 818 francs, non compris le livret épargne de 1.000 francs.

Après vérification des dépenses, recettes et des pièces comptables à l'appui, le compte rendu financier est adopté à l'unanimité. Plusieurs membres proposent de voter des félicitations au Comité de la Nanterrienne et à son trésorier pour la bonne gestion des finances de la Société. Mise aux voix, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. le Président donne ensuite la parole au secrétaire pour la lecture de son rapport annuel. (Nous publierons ce rapport dans notre prochain numéro.) Ce rapport, mis aux voix, est adopté à l'unanimité avec félicitations de l'assemblée. M. Bizot cède alors la place au doyen d'âge pour présider au renouvellement

du bureau de la Société. Plusieurs membres proposent de le renommer par acclamations. M. Bizot rappelle qu'il a été ainsi procédé plusieurs fois et qu'il vaut mieux procéder au scrutin secret. Il propose donc de procéder d'abord à la nomination d'un président et de deux vice-présidents.

Après scrutin ont obtenu :
MM. Bizot, président..... 41 voix
Bauby, vice-président... 38 —
J.-B. Cellier, — 37 —

Ces messieurs sont donc réélus. Il est procédé ensuite à la nomination du moniteur-chef, du moniteur-adjoint et de deux membres actifs.

Après scrutin, ont obtenu :
MM. Picque..... 47 voix
Fahy Eugène..... 46 —
Villette..... 41 —
Etienne..... 38 —
Fahy J..... 4 —
Hémion C..... 2 —
Morvilliers..... 1 —

Sont donc réélus, aux applaudissements de l'assemblée: MM. Picque, moniteur-chef; Fahy Eugène, moniteur-adjoint; Villette et Etienne, membres actifs.

Après observations entre MM. Gautier, maire de Nanterre; Gauss, Roy et Bizot, il est procédé au renouvellement des autres membres du bureau par acclamations. Ces messieurs sont réélus à l'unanimité.

Le bureau de la Nanterrienne est donc ainsi composé :
M. Bizot, président.
MM. Bauby, J.-C. Cellier, vice-présidents.

M. H. Marchand, trésorier.
M. Picque, moniteur chef.
M. Rancy, secrétaire.
M. Fahy Eugène, moniteur adjoint.
M. Fahy Jules, trésorier adjoint.
MM. Mothé, Roy, membres du Conseil municipal.

MM. Lafargue, Hébert, membres honoraires.
MM. Villette, Etienne, membres actifs.
M. Bizot annonce à l'assemblée que la section active va prendre part aux concours de la Fête fédérale qui aura lieu les 12 et 13 avril à Marseille et engage vivement les membres honoraires à prendre part à ce voyage. D'ailleurs, il est décidé qu'une note circulaire leur sera envoyée pour leur donner tous les détails relatifs à ce voyage.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 h. 15.
Le Secrétaire, A. RANCY.

Société de Propagande Coloniale

pour le Développement des Connaissances Coloniales et Géographiques par des Conférences publiques et gratuites

Siège social : 21, Rue Condorcet, PARIS

Depuis douze ans, la Société de Propagande coloniale poursuit son œuvre désintéressée et patriotique d'enseignement colonial par des conférences publiques et gratuites.

Elle a organisé à Paris et en province près de 200 sections, lesquelles ont donné plus de 1.500 conférences et prêtées plusieurs centaines de volumes; elle a pris part à trois autres; son action a dépassé les frontières et ses sections étrangères du Canada, de Bruxelles, de Londres, sa section coloniale du Tonkin organisant, elles aussi, des conférences et des bibliothèques géographiques.

La Société distribue à ses membres des diplômes et des médailles pour récompenser leur zèle et leur dévouement à la cause coloniale.

Elle est ouverte à tous, aussi sollicite-t-elle les concours de tous pour l'aider dans son œuvre et lui permettre de la développer encore pour répondre à tous les besoins actuels, soit par adhésions, dons en argent ou en livres.

Les statuts sont envoyés sur demande.

SYNDICAT DE LA PRESSE SUBURBAINE

Comité :

M. Dhavernas, président, directeur du Journal d'Asnières et de la Banlieue-Ouest, 4, rue de l'Union, Asnières.

M. G. d'Avignon, vice-président, directeur du Journal de Montrouil, 24, rue Molière, Montrouil-sous-Bois.

M. Huby, secrétaire-général, directeur du Journal de Nanterre et de la Gazette de Rueil, 36, rue de Saint-Germain, Nanterre.

L. Quéhéhen, secrétaire, rédacteur du Journal d'Asnières, 31, rue de Colombes, Bois-Colombes.

M. Leclerc, trésorier, directeur de l'Echo de la Banlieue, 3 bis, rue Baron, Paris, 17^e.

Syndics :
MM. Monvoisin, 58, boulevard de Reuilly, Paris, 12^e arr. et 27, boulevard du Nord, à Joigny (Yonne); Sauvage, directeur du Fleuriste, 6, rue Coquillière, Paris, 1^{er}; Rizier, 14, rue Paul-Bert, Paris, 11^e; A. M. Gromier, 13, rue des Martyrs, Paris, 9^e; directeur-fondateur du Zollverein Européen, rédacteur au Journal d'Asnières; Argoud, 3, rue Marty, Charenton; Lesenfans, place de la Gare des Vallées, Bois-Colombes; Cousinot, maire de Romainville.

Membres :
MM. F. Gondry du Jardinot, 6, rue Flatters, Paris, 5^e; Mme d'Arlet, 80, rue Lauriston, Paris, 16^e; Gasse, du Journal d'Asnières, rue Théodule-Ribot, Colombes; Nachbaur, 29, rue des Jardins, Nogent-sur-Marne; Ellis, 6, rue Collonge, Levallois-Perret; Potron, du Journal d'Asnières, 6, rue Rollin, Paris, 5^e et 24, Faubourg Saint-Jacques, à Cusset (Allier); Gatté, 119, avenue de Neuilly, Neuilly; Bonigen, 37 bis, rue Carnot, Levallois-Perret; Lacour, 5, rue Léon, Les Lilas; Van Imshoort Roos, du Journal d'Asnières; Harmoios, directeur de l'Ami du chien, de l'Ami du pauvre, 119, boulevard Voltaire, Paris, 11^e; Daubenton, 112, boulevard de Courbevoie, Courbevoie; Boiret, 11, rue de l'Alma, Asnières; Clavier Edmond, rédacteur au Journal d'Asnières, 21, rue des Chambards, Bois-Colombes; Lardereau, directeur de la Démocratie de Saint-Maur, 54, rue du grand Chêne, Saint-Maur, Lucien Pessier, rédacteur au Journal d'Asnières, 120, avenue Péreire, Asnières; Paul Musset, directeur de l'Avenir républicain de Boulogne, 13, rue Rieux, à Billancourt; Emile Alleaume, rédacteur à l'Avocat et à l'Ami du Pauvre, 31, rue Saint-Antoine, Paris, 4^e; M. Paul, de l'Echo de la Banlieue, 147, avenue du Roule, Neuilly; Henry Bridoux, rédacteur à l'Avenir républicain de Boulogne, 30, rue Sully, Boulogne; M. G. Gérard, 36, rue de Courbevoie, la Garenne-Colombes; M. Fauqueux, rédacteur à la Voix des Communes et à la Démocratie de Saint-Maur, au Plant de Champigny, 70, rue des Sapins.

La Santé Naturelle

par la Délicieuse Céréaline du Dr Back

La Délicieuse Céréaline est le ROI DES ALIMENTS, indispensable à tous ceux dont la digestion est difficile, à tous les malades, les vieillards, les convalescents, les enfants, à tous ceux enfin qui désirent conserver la santé. — Prix: 1 la boîte 3 fr.; la triple Boîte 8 fr.

Nous informons tous les LECTEURS du JOURNAL DE NANTERRE qu'ils recevront franco Un Sachet de DÉLICIEUSE CÉRÉALINE DU DR BACK OFFERT A TITRE DE

PRIME GRATUITE

Il suffit pour cela de découper le présent BON DE PRIME et de l'envoyer, avec son nom et son adresse, ainsi qu'un timbre-poste de 0 fr. 25, à la Pharmacie de la Place Blanche à Paris (9^e). Le montant du timbre sera remboursé à la première commande, c'est-à-dire que la première boîte de Délicieuse Céréaline ne coûtera que 2 fr. 75 au lieu de 3 fr.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

UN CAMBRIOLAGE A NANTERRE

Nous avons parlé en son temps de l'audacieux vol commis en décembre dernier chez M. Hureau, boucher, rue de Saint-Germain.

Profitant de l'absence de ses patrons, Joly, garçon chez M. Hureau, pénétrait à l'aide d'une échelle dans l'appartement et, fracturant les meubles, volait une somme de plus de 2.000 francs.

Joly faisait la noce avec des apaches à Paris, avec des filles se rendait deux fois en Belgique et dépensait tout l'argent volé.

Quatorze jours après, n'ayant plus qu'un sou, un seul sou, en poche, Joly se constituait prisonnier. Il a comparu jeudi dernier en cours d'assises, avouant son vol. En dehors de l'argent pris à son patron, il avait touché un certain nombre de factures dont il avait gardé le montant.

Joly, qui n'a que 20 ans, avait déjà été condamné deux fois pour vol. Le jury a rendu un verdict affirmatif, mitigé de circonstances atténuantes, et la Cour l'a condamné à trois ans de prison.

Montre perdue

Jeudi soir, à 7 heures, on a perdu une montre de dame en or de la gare à la rue Saint-Germain, en passant par la rue Prière de la rapporteur chez M. Renard, tapissier, 13, rue Saint-Germain.

Bonne récompense.

Maladies de l'Estomac

Digestions douloureuses, pesanteurs après les repas, renvois acides, gastralgies nerveuses provenant de chagrins ou de surmenage, dyspepsies compliquées d'affections du foie ou d'entérite :

Guérison Certaine

L'EUPEPTOSE FLAUBERT

Dépôt spécial à Paris, Pharmacie LANGLEBERT, 55, rue des Petits-Champs, près l'avenue de l'Opéra.

Prix : 3 fr. 50

Se trouve également dans toutes les bonnes pharmacies.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Cassagne Germaine, route de Cherbourg, 12; Courtin Auguste, chemin-des-Fontenelles; Hoffmann Augustine, rue du chemin-Vert; Aurejac Lucien, route de Paris, 68;

PUBLICATIONS. — M. Bastide, à Nanterre et Mlle Duveux, à Saint-Btienne (Loire), rue Brossard, 8; M. Cognéau, à Clichy (Seine), boulevard National, 153 et Mlle Cogné, à Nanterre, quai du Haras; M. Pétrissart, à Paris, rue de Clichy, 48 et Mlle Bertaud, à Nanterre, route de Paris, 69 bis; M. Berrier, à Chatou (Seine), avenue du chemin-de-fer, 52 et Mlle Mantelet, à Nanterre, rue Parmentier, 5; M. Mérimé, à Toulouse (Haute-Garonne), rue des Châlets, 54 et Mlle Vast, à Nanterre, rue Chanzy, 14; M. Wallner, à Cambrai (Nord) et Mlle Tussing, à Nanterre, av. de Rueil.

MARIAGES. — M. Fiet, à Nanterre, route de Paris, 2 et Mlle Plas, même adresse; M. Baste, à Saint-Rémy-les-Chevreux (Seine-et-Oise) et Mlle Boutefroy, à Nanterre, rue du Docteur-Foucault, 40; M. Verdin, à Nanterre, rue Saint-Germain, 33 et Mlle Lematte, à Rueil (Seine-et-Oise), rue du Château, 11.

DECES. — Mlle Rieux, 76 ans, rue de la Croix, 54, Enf. Guisasaola, 1 an, rue Saint-Maurice, 2; Enf. Bellecontre, 11 mois, cour Saint-Germain; Enf. Dufrondier, 19 mois, route de Paris, 34; Enf.

Bouquet Hélène, 3 ans, rue du chemin-de-fer, 5; Enf. Bouquet Jean, 7 mois, rue du chemin-de-fer, 20; M. Poinot, 39 ans, rue de Bezons, 2; Enf. Gélén, 9 mois, rue du chemin-de-fer, 7.

Chronique Théâtrale

LE NOUVEAU-CIRQUE A PARIS. Detous les grands établissements parisiens, un des plus beaux et des plus intéressants est, sans contredit, le Nouveau-Cirque, rue Saint-Honoré, rendez-vous de la haute société, du boulevard et des familles.

Le spectacle est composé avec soin par M. Houcke de numéros sensationnels et inconnus. Quand, en France ou à l'étranger, une attraction extraordinaire vient à se produire, on peut être certain de la retrouver quelques jours après au Nouveau-Cirque.

En ce moment, on donne chaque soir la pantomime Joyeux Nègres, qui compta bientôt 300 représentations et dont le succès est toujours aussi vif qu'à la première, avec le fameux cake-walk, dansé au 2^e tableau par toute la troupe américaine engagée spécialement à cet effet. Le cake-walk, dont le nom semble un peu étrange, a bien vite gagné ses grandes lettres de naturalisation à Paris, grâce à la vogue foudroyante qu'il a eue dès son apparition.

Originaire de l'Amérique du Nord, où il est très en honneur chez les nègres, le cake-walk se danse par couple et son nom vient de ce que le couple qui a apporté le plus de fantaisie dans sa danse reçoit un gâteau comme prix.

Le cake-walk a été une mine inépuisable pour les peintres et les dessinateurs qui l'ont traité avec une fantaisie exquise de mille manières différentes. Toute la presse s'en est occupée et il a soulevé de nombreuses polémiques qui durent encore. Quant aux professeurs de danse, le cake-walk les a divisés en deux camps irréconciliables.

Il connaît toutes les gloires, même celle d'être attaqué avec la dernière violence. En un mot, il est le héros du tour et il continue à triompher au Nouveau-Cirque.

La musique sur laquelle se danse le cake-walk mérite une mention spéciale: elle se compose d'une série d'airs endiablés. L'harmonie en est étrange sans pour cela manquer de charme et d'originalité. Par sa saveur exotique qui lui est particulière, cette musique a beaucoup plu et les éditeurs vendent aujourd'hui des cake-walk par milliers. Bien que complètement inconnu en France, M. Houcke n'hésita pas à l'importer au Nouveau-Cirque et son initiative fut des plus heureuses puisqu'il y reçut un chaleureux accueil.

Le 21 mars, un grand concours de cake-walk au Nouveau-Cirque, où le Tout-Paris assistait, lui a donné la consécration définitive. Le cake-walk fait fureur maintenant dans les salons comme sur toutes les scènes des théâtres et des cafés-concerts de Paris, mais, pour s'en faire une idée exacte, nous conseillons d'aller le voir au Nouveau-Cirque, où il a été créé et où il est dansé avec ses traditions véritables et dans le cadre qui lui convient.

Et c'est au Nouveau-Cirque où les petits Walkers dansent le cake-walk à toutes les représentations, deux amours de bambins nègres qui sont aimés et choyés des Parisiens. Ils dansent le cake-walk à la perfection et avec un brio qui leur vaut du public de multiples ovations.

En terminant, ajoutons que le prix des places est à la portée de toutes les bourses, puisqu'une place de loge coûte 5 francs, un fauteuil 3 francs et la galerie 2 francs.

THEATRE CLUNY. Au théâtre Cluny a eu lieu cette semaine la première d'un vaudeville en 3 actes de M. Louis Artus, la Famille Grandissart, qui n'est qu'un éclat de rire du commencement à la fin: une succession de situations plus embrouillées les unes que les autres. MM. Milo de Meyer, Champagne, Grandjean, Mmes Gilberte, Favelli, Franck Mel, etc., ont joué avec beaucoup d'entrain cette pièce qui pourrait bien être un petit succès.

Tom. A signaler également cette semaine les premières représentations du Roman de François, à l'Ambigu.

Lucifer, au Théâtre d'Art international. Et la reprise de l'Hôtel du Libre-Exchange, aux Folies-Dramatiques.

Judi ont eu lieu, aux Folies-Bergères, les débuts sensationnels de la piste africaine. Le terrible Ring, qui ont coïncidé avec la 110^e représentation de la Revue des Folies-Bergères, dont le succès ne se dément pas. Tous

les amateurs avides d'émotions vont accourir en foule à l'élegant music-hall de la rue Richer.

Au Nouveau-Cirque, trois débuts: la famille Lécussou, dans ses exercices équestres, les Hoopers, jongleurs, et le dressage Steckel. Tous les mercredi, jeudi et dimanche, matinée à 2 h. 1/2.

ECHOS DES COMMUNES ENVIRONNANTES

Rueil

La Poutre

Le « Réveil Ruillois », si prompt à s'égarer des erreurs d'impression qui peuvent surgir chez ses confrères, nous permettra de nous égarer à notre tour de la fantaisie qu'il déploie en insérant dans son dernier bulletin de l'état-civil de Rueil, ainsi que M. Rigot, boulanger en cette ville, a été condamné à trois mois de prison.

On peut dire que ceux-ci ont mis bien du temps à naître.

Echos de la Correctionnelle

Un nommé M... âgé de 19 ans, qui a fait défaut, qui au mois de février dernier avait volé son patron, M. Gauthier, nourrisseur à Rueil, ainsi que M. Rigot, boulanger en cette ville, a été condamné à trois mois de prison.

Un nommé A... Alphonse, âgé de 25 ans, déjà condamné deux fois, qui, le 3 courant, avait soustrait du charbon chez son patron, M. Le Botmel, entrepreneur de vidanges à Rueil, a été condamné à un mois de prison.

CONSEIL DE REVISION CLASSE 1903

Besche, bon; Kimmès, bon; Besche Jules Denis, bon; Hursant, ajourné; Guérin Raoul-Lucien, ajourné; Chaput Paul-Charles, bon; Deseules Gustave, bon; Guérin Marcel-Paul, bon; Chaperon Paul-Joseph, bon; Guérin Edouard-Sothène, bon; Tillon André-Bénoni, ajourné; Charpilienne Louis-Félix, réformé; Gravel Alphonse-Louis, ajourné; Sastre Gabriel-Joseph, bon; Renaud Eugène-Jules, ajourné; Buebendorff Louis-Alexandre, ajourné; Papaut Charles-François, ajourné; Pommier Georges, bon; Pitois Léon, ajourné; Prud'homme Pierre, au 2^e d'infanterie avec dispense de l'art. 23; Coulon Charles, bon; Dandré Louis, bon; Vattier Charles, exempté; Imbert Désiré, bon; Crozet Charles, réformé; Ciglé Hermann Fredricks Charles, aspirant de marine; Raymond Lucien, bon; Meyvaert Louis, ajourné; Espitalier Henri, au 7^e d'infanterie avec dispense; Sibénal Louis, ajourné; Frontier Victor, bon; Lecoate Paul, bon; Ténat Jules, bon; Robert André, exempté; Mantois Louis, au 14^e d'infanterie comme engagé volontaire; Desentre Antoine, bon; Mignot Achille, au 4^e d'infanterie comme engagé volontaire; Bernabé Eugène, bon; Kiefer Nicolas, étranger; Vernet Lozet Alfred, bon; Charles Alfred, bon; Rémy Louis, bon; Boulay Pierre, bon; Darcau Léon, bon; Guynet de la Boissière Georges, à Saint-Hippolyte; Drin André, bon; Faucher Gaston, équipage de la flotte à Brest; Raffard Adrien, bon; Brissou Henri, bon; Robert Eugène, bon; Cincet Georges, ajourné; Mazodier Jules,

bon; Bara Constant, ajourné; Anne Georges, ajourné; François Sernin, bon; Moinet René, ajourné; Jeannier Pierre, service auxiliaire; Delpeuch Edouard, bon; Ducré Henri, bon; Gaultier Maurice, ajourné; Duboust Albert, ajourné; Cordier Henri, au 16^e bataillon d'artillerie à pied; Huchard Charles, bon; Nibard Jules, ajourné; Burthe Louis, ajourné; Blondeau Henri, bon; Ebré Louis, ajourné; Merda Victor, bon; Ebré Louis, ajourné; Hérat Fernand, ajourné; Touzé Charles, bon; Bourseaud Emile, engagé volontaire; Raffard Villiane, ajourné; Taldire Léon, bon; Gosselin Charles, ajourné.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Mervent Césarine, Anna, rue de Suresnes, 14; Pajant Louis, rue du Gué, 18; Jullien Louis-Henri, rue Marrolet, 4; Coteau Marthe-Pauline, rue du Château, 22.

PUBLICATIONS. — Gravel Alphonse, mécanicien, rue Haute, 16 bis et Combe Alphonse, blanchisseuse, rue Haute, 16 bis; Gerhard Lucien, voyageur de commerce, 7, rue Béquet, Rueil et Descombes Fernand, sans profession, 7, rue du Vieux-Pont, Rueil.

DECES. — Legal Cécile, 22 ans, cuisinière, avenue Beauséjour.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau: dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir complètement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale, à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

PLACE SAINT-VINCENT-DE-PAUL 122, rue Lafayette, Paris (HOTEL PARTICULIER)

PIERRE PETIT & SES FILS

Chemin de la Légion d'Honneur

PHOTOGRAPHIE D'ART & DE LUXE

AGRANDISSEMENTS

De tous les anciens Portraits.

AUTORISATION DE L'ÉTAT

(Décret du 20 avril 1887)

Approbation de l'Académie de Médecine

EAU NATURELLE

de Vals

SOURCES MIREILLE

Très pure, très abondante, alcalinisante

EAU DE TABLE

Par excellence

Souveraine contre les affections de l'estomac, du foie et des reins.

La meilleure marché des eaux de Vals.

TROIS MÉDAILLES D'OR DE 1^{re} CLASSE: 1889, 1890, 1891

LÉON RIZIER (seul concessionnaire)

14, rue Paul-Bert, 14 - PARIS

AVIS IMPORTANT. — Les bouteilles et les bouchons ont été stérilisés

Le Gérant: E. HUBY.

ANÉMIE En 20 JOURS
PALETTES DE SANG - CHLOROSE
MILIEUX DE SANG - ANÉMIE
PAIRES COULEURS - RESISTANCE
CONVALESCENCE DE TOUTES LES MALADIES.
PRODUITS DE VINCENT & SONS



En 20 JOURS
MILIEUX DE SANG - ANÉMIE
PAIRES COULEURS - RESISTANCE
CONVALESCENCE DE TOUTES LES MALADIES.
PRODUITS DE VINCENT & SONS